

Poste restante pour journaux... sur lettre

Jean-Daniel AYACHE

" PIÈCE DU MOIS " DU 9 SEPTEMBRE 2023



Lettre de Nouméa (8 février 1935) pour Cannes (5 mars 1935), acheminée par le service postal aérien d'Imperial Airways Australie-Angleterre. Le tarif de 6 F se décompose en 1,50 F (tarif du port pour l'étranger pour un envoi fait à découvert) et 4,50 F/ 5 g de surtaxe aérienne.

On remarque au verso l'application d'une taxe cumulative de 30 c pour surtaxe de poste restante pour une lettre et de quatre fois 10 c pour quatre journaux remis au destinataire avec cette lettre (cf. inscription « Journaux » en bleu au recto).